



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

1 0 NOV. 2016

Dossier complet le

1 8 NOV. 2016

N° d'enregistrement

2016 - 2226

1. Intitulé du projet

EXTENSION D'UNE USINE AGRO ALIMENTAIRE

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SODEBO

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

MERCIER Bénédicte - coprésidente

RCS / SIRET

54 73 50 24 90 00 17

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36° Travaux soumis à permis de construire sur le territoire d'une commune dotée d'un PLU	Critères de la rubrique : projet d'extension dont la surface de plancher est supérieure à 10 000m ² Projet : Surface de plancher totale de 13 681 m ² sur la commune de SAINT-GEORGES-DE-MONTAIGU

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Réorganisation de l'unité GW2 (fabrication de sandwiches) pour y implanter de nouvelles lignes, avec extension du bâtiment.

Cette unité se situe dans l'emprise du pôle agro-alimentaire de SODEBO.

Le projet consiste à rationaliser la production de produits similaires au sein d'une seule unité. Aucune augmentation de capacité n'est associée au projet.

Une extension des bureaux est également prévue. 612 m² de parkings sont supprimés en raison de cette extension et 4505 m² de parkings (149 places) sont créés.

4.2 Objectifs du projet

Réorganiser l'unité de production de sandwich GW2 en déménageant des lignes pour répondre à la diversification des formats.

Il n'y aura pas d'augmentation de tonnage liée à cette réorganisation-extension.

Cette activité est déjà autorisée au titre de la législation relative aux installations classées (Arrêté Préfectoral en date du 19 Juillet 2005).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Extension de l'établissement existant:

- regroupement dans cette unité des lignes sandwichs (6 au terme du projet)
- nouvelles installations de réfrigération (ammoniac, 350 kg), con
- 1 zone déchet existante
- 1 zone maintenance
- extension du local de charge,
- 1 laboratoire R&D
- des locaux sociaux et bureaux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Elaboration de sandwichs (fabrication du pain, assemblage de la garniture, conditionnement, expédition des produits finis vers la plateforme d'expédition interne)

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un porter à connaissance au titre des ICPE sera déposé en Préfecture en parallèle du dépôt du PC .

Le projet n'affecte pas le classement ICPE du site (pas de changement de régime de classement) .

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface du terrain	64,6 ha
Surface couverte existante	18 725,26 m ²
Surface couverte additionnelle	13 681,25 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

ZI du Planty
85600 Saint Georges
de Montaigu

Coordonnées géographiques¹

Long. 1° 17' 35" O

Lat. 46° 57' 48" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

EN DATE DU 19 JUILLET 2005

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Pelouse intégrée dans le périmètre du site existant et en zone UE du PLU
La parcelle concernée est incluse dans la zone d'activité de SODEBO

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU révisé approuvé en mai 2012 (Zone UE, 1AUE)
Règlement de la zone d'activité de 2012

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Arrêté N°13-DDTM 85-163 du 09/04/2013 portant approbation des cartes de bruit des infrastructures routières et autoroutières dont le trafic annuel est supérieur à 3 millions de véhicules dans le département de la Vendée (A83, N137, D753)
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arrêté N°11-DDTM-824 du 19/12/2011 portant approbation du plan de prévention du bruit dans l'environnement des infrastructures routières relevant de l'état en Vendée

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone la plus proche se situe à plus de 28 km (Lac de Grand Lieu)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le monument historique le plus proche du site se trouve à plus 700 mètres au sud. Il s'agit du pont Boisseau sur la R.N 137

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Approvisionnement en majorité en eau par le réseau AEP et par la création de trois forages mis en service en 2017. Il n'y n'aura pas de consommation supplémentaire liée à l'extension en raison du programme d'économies d'eau et du transfert d'activités déjà pratiquées.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Elargissement d'un merlon existant avec la terre végétale
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La pelouse concernée par l'extension est incluse dans la zone d'activité et dans le périmètre du site.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La distance (28 km) entre le site et la zone Natura 2000 (Lac de Grand Lieu) est trop importante pour qu'il y ait un impact significatif sur la zone

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Terrain d'implantation sur une ancienne parcelle agricole, actuellement en espaces verts, intégrée à la zone d'activités ZA classée en zone UE du PLU et aujourd'hui incluse dans le périmètre de l'établissement
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de tour aëroréfrigérante pour le projet
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mesures compensatoires prévues pour respecter les dispositions de l'arrêté préfectoral d'autorisation du 19 juillet 2005 relatives aux émissions sonores et l'arrêté du 23/01/1997. Situation conforme suite à la campagne de mesures de bruit en août 2015. Pas d'installations bruyantes situées en limite de propriété
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mesures compensatoires pour limiter les odeurs liées aux stockages de déchets et au traitement des effluents
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p>Eclairage de sécurité des voies de circulation</p> <p>Eclairage de la ZA</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		<p>Pas de chaudière supplémentaire</p> <p>1 four supplémentaire mais arrêt de 2 jours sur GW1</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>		<p><u>Eaux traitées</u> : après traitement en STEP rejetées au milieu naturel le ruisseau l'Egault puis la Maine (pas de modification)</p> <p><u>Eaux sanitaires</u> : vers le dispositif d'assainissement communal (pas de modification)</p> <p><u>Eaux pluviales</u> : création d'un bassin de confinement, et régulation de 4 446 m³, avec un rejet) 3 l/s/ha pour la pluie décennale.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p>Production déchets non dangereux principalement</p> <p>Quelques déchets dangereux en petite quantité (piles, néons...)</p> <p>Chaque type de déchets rejoindra la filière de valorisation déjà en place</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		<p>Implantation dans une zone d'activités industrielle</p> <p>Effort important sur l'insertion paysagère</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet peut être dispensé d'étude d'impact pour les raisons suivantes :

- concerne un site de production déjà en service, sans consommation de terres agricoles,
- ce site a fait l'objet d'une procédure complète relative aux Installations Classées en 2005; conduisant à la délivrance d'une autorisation préfectorale d'exploitation en date du 19/07/2005,
- le projet porte sur une réorganisation de l'activité, sans modification des process et sans augmentation de la capacité de production, si ce n'est la progression habituelle de l'activité (diversification des formats des unités de vente) dans le cadre de l'autorisation ICPE.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à le,

Signature

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

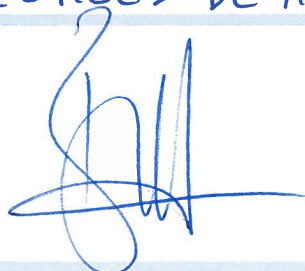
Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à ST GEORGES DE MONTAIGU le, 09/11/2016

Signature



6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet peut être dispensé d'étude d'impact pour les raisons suivantes :

- concerne un site de production déjà en service, sans consommation de terres agricoles,
- ce site a fait l'objet d'une procédure complète relative aux Installations Classées en 2005; conduisant à la délivrance d'une autorisation préfectorale d'exploitation en date du 19/07/2005
- le projet porte sur une réorganisation de l'activité, sans modification des process et sans augmentation de la capacité de production, si ce n'est la progression habituelle de l'activité (diversification des formats des unités de vente) dans le cadre de l'autorisation ICPE